

Nantes métropole

Pôle de liaison et d'échange pour la formation aux arts de la scène

[PôleFas]

Un réseau de formation issu des ressources de la *Constellation nantaise*

En préambule, quatre idées directrices alimentent ce projet de réseau absolument singulier dans ses objectifs et sa méthode.

Le Pôle de liaison et d'échange pour la formation aux arts de la scène **[PôleFas]** a vocation à mettre en synergie formation, création, recherche et économie, en lien avec d'autres pôles. Notamment, il prend clairement place dans le cadre du projet général dénommé actuellement Campus de l'Île. Si une partie des acteurs concernés par ce projet et des actions menées se réfèrent à l'Île de Nantes, le projet **[PôleFas]** ne se limite pas à ce territoire : c'est tout le territoire de la métropole qui est engagé, et au-delà, le territoire départemental, régional, national, européen, international.

Il ne s'agit pas de créer à Nantes une nouvelle école, mais de développer *un réseau d'échange* réunissant des établissements existants et actifs, un réseau qui entend se placer à la hauteur des bouleversements actuels des arts de la scène et de la société. D'ores et déjà ce réseau se met en place quotidiennement à travers des actions de terrain, donnant lieu à de nombreuses expérimentations concrètes et réalisations pratiques.

L'objectif est de croiser l'obligation de penser différemment les politiques culturelles avec la nécessité de considérer autrement les ressources de la *Constellation nantaise*. Est appelée ici *Constellation nantaise* l'ensemble complémentaire et diversifié des lieux et des structures ayant pour objet les arts de la scène, pour les uns dans le domaine de la création, la production et la diffusion et, pour les autres, dans le domaine de la formation et de la recherche.

Le mot-clé est celui d'*échange*.

Les métropoles sont des centres d'échanges, lieux privilégiés de création, de captation et de diffusion des savoirs liés aux pratiques culturelles. Le **[PôleFas]** entend jouer son rôle à sa place et dans son domaine.

Il s'agit maintenant de préciser la perspective générale de ce projet, puis de décrire son dispositif avec ses objectifs, ses principes, ses composantes et les actions à mener. Par ailleurs, il s'agit de considérer les actions déjà conduites par les partenaires de ce projet, qui préfigurent le **[PôleFas]**

1. Perspective générale : *Echanger pour former et transmettre*

1.1. Un nouveau modèle d'action et de développement culturels

L'initiative du [PôleFas] doit être située dans le contexte général de la formation en France et en Europe, en lien avec le paysage culturel, qu'elle entend renouveler.

Que ce soit dans le domaine du théâtre, de la musique ou de la danse, il existe en France un grand nombre de lieux de formation aux différents arts de la scène, qu'il s'agisse des conservatoires supérieurs nationaux de musique et d'art dramatique, des conservatoires à rayonnement régional, des établissements d'enseignement et de formation à la musique et à la danse, des écoles de théâtre, des centres de formation technique. Bien d'autres lieux se sont créés, notamment dans le domaine du cirque, des arts de la rue, des arts numériques.

En matière de formation aux arts de la scène, le paysage français s'est constitué sur la base de grandes écoles supérieures, affichées comme lieux de l'excellence selon un schéma pyramidal : les grands lieux de formation créés au XIX^{ème} siècle, le Conservatoire national supérieur d'art dramatique, le Conservatoire national supérieur de musique, et les nouveaux centres de formation liés après 1945 à la Décentralisation dramatique telle l'Ecole supérieure d'art dramatique de Strasbourg (ESAD-TNS), fondée en 1954, l'Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre créée à Paris et plus connue d'abord sous le nom de l'Ecole de la rue Blanche issue d'un Centre d'apprentissage fondé en 1950, installée maintenant à Lyon (ENSATT). Or, tant l'offre que la demande se sont démultipliés et diversifiés ces trente dernières années. On citera la création d'écoles d'acteur à Cannes, Lille, Rennes, Saint-Etienne, Bordeaux, Limoges, la création de centres de formation technique comme le Centre de Formation des Personnels Techniques du Spectacle à Bagnolet (CFPTS), l'Institut supérieur des techniques du spectacle en Avignon (ISTS).

Nantes n'est pas en reste dans cette dynamique, loin de là. La liste de lieux de formation l'atteste : le Conservatoire à rayonnement régional (précédemment Conservatoire national de région, issu de l'Ecole de musique créée en 1846), le Diplôme des métiers d'art en lumière et son au Lycée d'Etat Guist'Hau (formation créée en 1995), le Diplôme de scénographe à l'Ecole nationale supérieure d'architecture (formation créée en 1985 et transférée de Clermont-Ferrand à Nantes en 1999), STAFF (Spectacle et techniques, association française de formation, créée en 1986), centre délivrant le titre homologué d'agent technique du spectacle, également organisme certificateur pour le titre de technicien du spectacle vivant option lumière, son ou machinerie, Trempolino, organisme de ressources, de formation professionnelle et d'expérimentation dans le domaine des musiques actuelles (depuis 1990), et la création récente du CEFEDM Bretagne Pays de la Loire, Centre de formation à l'enseignement de la danse et de la musique (créé en 2000)

Il s'agit de constituer à présent un nouveau modèle d'action et de développement culturels. Les politiques culturelles émanant de l'Etat et des collectivités territoriales reposent encore de près ou de loin sur deux actes fondateurs : la création du ministère des Affaires culturelles en 1959 et la relance active de ce ministère en 1981. Elles reposent également sur un état et un découpage des arts et des pratiques hérité dans leur définition et leur constitution à la fois du XIX^{ème} siècle et des révolutions artistiques du XX^{ème} siècle.

Les politiques mises en œuvre en 1959 se sont fondées sur une séparation du monde *professionnel* avec le mode *éducatif* et le monde *amateur*. Elles ont été portées d'abord de façon centralisée par l'Etat avec le projet d'une *Décentralisation culturelle*. La *démocratisation de la culture* – avec notamment la conservation et l'accès facilité au patrimoine et aux grandes œuvres du passé - et le *soutien à la création contemporaine* – avec particulièrement l'aide à l'innovation artistique et aux artistes dans un souci d'excellence et de contemporanéité - ont constitué les objectifs principaux de ces

politiques et la pierre angulaire du ministère de la culture, et à la suite, des services culturels qui ont été mis en place tant au niveau régional pour l'Etat qu'au sein des collectivités locales et territoriales. Dans ce cadre, la diffusion des œuvres a été une préoccupation constante. Le paysage culturel et artistique en France s'est ainsi défini au fil des actions, des institutions, des labels, des discours, des études, des controverses, en se donnant pour cible ces objectifs : **patrimoine, création, diffusion**. Sans les rejeter, il s'agit de les dépasser pour éviter de les séparer ou de les opposer, notamment en prenant en compte d'autres objectifs comme celui de *l'épanouissement personnel* ou celui de *la diversité et du développement culturels*. Il s'agit également de dépasser les classifications institutionnelles qui formatent la scène française depuis 1947, 1959 et 1982. Il s'agit enfin de prendre en compte les mutations technologiques qui bouleversent les pratiques artistiques, tant du point de vue des créateurs que de celui des spectateurs.

Le paysage culturel a été largement modifié, notamment avec la décentralisation, avec l'augmentation de la part prise par les collectivités locales et territoriales, au sein de bouleversements plus profonds et plus larges de la société, dont il s'agit de prendre la mesure et auxquels il s'agit de répondre. Ces bouleversements concernent la matière artistique et culturelle elle-même, avec une redéfinition des arts, des pratiques culturelles et de la relation au public. Ils sont également largement dus à la modification des rapports entre les politiques publiques et les lois du marché.

Il est plus nécessaire que jamais de réaffirmer le caractère indispensable de politiques publiques en faveur des arts et de la culture, qui passent notamment par la subvention ou la gestion directe d'établissements publics. Ces politiques publiques ne doivent pas être fondées sur une opposition entre tutelles (Etat, Région, Département, Communautés urbaines, Villes) : elles doivent se conforter à toutes les échelles du territoire. L'alternative n'est pas aujourd'hui entre une vision régalienne et une vision décentralisée. Le risque ne vient pas de la décentralisation. La décentralisation culturelle telle qu'elle a été pensée dans les années 1960 est accomplie : le maillage du territoire l'atteste tant du point de vue des lieux que des structures. Une nouvelle étape décentralisatrice en matière de culture est une nécessité avec une réforme des échelles territoriales.

De ce point de vue, les Communautés urbaines ont un grand rôle à jouer notamment en matière de renouvellement urbain et de développement durable (qualité de vie, échanges internationaux, coopérations territoriales, savoirs partagés, formation, recherche, cohésion sociale et générationnelle). Un autre enjeu tient au poids que fait porter le marché du loisir, lié notamment à la mobilité et à l'attractivité touristique. A travers les nouvelles technologies, ce marché du loisir suscite les inégalités et les contradictions les plus fortes parmi les consommateurs. De même, l'enjeu touristique comporte de fortes contradictions : comment préserver la qualité et la quantité des offres, des relations, des objectifs économiques et culturels, comment faciliter l'accessibilité. L'objectif est de travailler en profondeur et de façon permanente en liant étroitement création, formation et diffusion, en liant aussi diversité des pratiques et exigences, afin d'assurer un renouvellement adéquat de l'offre, tout en restant sensible au développement de la demande et des publics, sans être pour autant restreint à l'événementiel, sans être contraint par le médiatique.

L'affirmation réitérée du caractère indispensable des politiques culturelles publiques prend ici appui sur la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles qui a été adoptée le 20 octobre 2005, lors de la session plénière de la 33ème conférence générale de l'UNESCO à Paris.

1.2. Singularité de la Constellation nantaise

La Constellation nantaise dans son offre de création, de diffusion et de formation est une figure concrète et singulière de ce dépassement. Cette singularité doit être soulignée. Dans leurs statuts, leurs missions, leurs actions, Angers Nantes Opéra, le Grand T, le Lieu unique, le Théâtre universitaire, le Centre chorégraphique national, Onyx-La Carrière, l'Olympic, l'Arc, Royal de Luxe, la Machine, les Machines de l'Île, notamment et sans être exhaustif (ce dispositif n'exclue aucun autre acteur) composent avec les lieux de formation cités précédemment cette constellation singulière.

Ces établissements renouvellent de fait le cadre et l'objet impartis jusqu'alors aux établissements de la décentralisation culturelle, dramatique, musicale, lyrique, chorégraphique.

Parmi d'autres initiatives, la mise en place d'un abonnement transversal par Angers Nantes Opéra, le Grand T, le Théâtre universitaire, Onyx-La Carrière, l'Arc, en 2007-2008, témoigne des synergies.

1.3. Croiser les enjeux de la formation, de la création, de la recherche

Dans cette perspective, le présent projet a la volonté de constituer un instrument transversal et une référence en grandeur réelle pour faire avancer les idées et les initiatives en matière de politique culturelle publique et ainsi mettre en œuvre les bases de nouvelles pratiques établies à partir de nouvelles conceptions.

Au sein d'un ensemble plus vaste qui met en jeu culture et éducation, mais aussi culture et lien social, ainsi que culture et économie, profession et pratique amateur, le cœur du projet est de mettre en relation formation, recherche, création et diffusion en matière des arts de la scène, et ainsi de permettre de nouvelles avancées.

Les enjeux de la formation sont pris dans toute leur amplitude, en prenant soin de lier les populations concernées et les domaines engagés.

Ainsi, le présent dispositif vise à établir un lien entre formation initiale et formation continue, formation professionnelle et formation éducative, formation des publics, formation du milieu amateur.

Il s'agit d'affirmer la dimension populaire des actions à mener tout en prenant en compte la diversité des expressions avec une grande exigence qualitative. Ainsi la raison d'être de la présente initiative est de rendre plus lisible, de développer, de mettre en synergie dans une action transversale toutes les actions menées par les uns et les autres en matière de formation aux arts de la scène. Il s'agit surtout de développer les partenariats en matière de formation tout en respectant les missions propres à chacun.

Sur la base des ressources existantes sur le territoire de l'agglomération nantaise et des d'actions de coopération déjà engagées entre divers établissements culturels de création, de production, de diffusion et de formation, il est proposé de développer ces ressources et ces actions en créant à Nantes un pôle de liaison et d'échange pour la formation aux arts de la scène dénommé **[PôleFas]**.

Sur ce terrain de la formation, de la captation des savoirs, des savoir-faire, de la transmission, de l'expérimentation et de la recherche, le **[PôleFas]** entend exister pour mieux agir.

2. Le dispositif

Le **[PôleFas]** a pour objet d'affirmer la vocation de la métropole de Nantes, et au-delà la Région, dans le secteur des arts de la scène, en favorisant la transmission, la qualification, l'invention, l'innovation, l'expérimentation en relation avec les territoires et les publics, de façon à consolider le développement de l'emploi culturel et des entreprises culturelles. Cette action sera entreprise dans une dynamique interrégionale, nationale, européenne, internationale dans une logique transversale de réseau horizontal et non de dispositif pyramidal.

La création du **[PôleFas]** prendra la forme d'une convention fédérative élaborée et signée par les établissements, institutions et organismes concernés, qui par leur adhésion deviendront membres actifs de ce Pôle. Cette convention servira de cadre général à des programmes annuels ou pluriannuels d'action et de coopération et définira l'accès à des outils et services communs.

La création du **[PôleFas]** sera à même d'assurer à ces actions et à ses membres une visibilité et une audience à l'échelle métropolitaine, départementale, régionale, interrégionale, nationale, européenne, internationale en formant une vision commune et une identité lisible. D'ores et déjà, les composantes de ce projet ont un rayonnement international qu'il s'agit de conforter.

Elle sera à même de valoriser la singularité nantaise au regard des institutions culturelles existantes et issues des politiques publiques en faisant avancer les conceptions et les dispositifs, et à mieux affirmer l'identité de chacun.

2.1. Trois objectifs :

- **Fédérer en l'optimisant l'offre existante** sur la métropole de Nantes en matière de formation initiale et continue aux métiers artistiques et techniques des arts de la scène, plus largement aux arts de la scène eux-mêmes en mettant en synergie toutes les offres existantes, déjà habilitées ou demandant à l'être, pour conforter et poursuivre dans un cadre plus lisible ce qui est déjà entrepris, en plaçant au cœur des actions l'aventure artistique.
- **Développer l'offre de formation**, ses habilitations et ses validations, en étant attentif à la question des diplômes délivrés, en visant un niveau supérieur de ces diplômes dans un cadre européen, en travaillant sur les certifications et en favorisant la mise en place de dispositifs novateurs. Pour autant, rester attentif et actif dans le domaine du monde éducatif, de l'éducation populaire, de la formation des adultes, du milieu amateur
- **Développer l'information et la communication** sur l'offre ainsi définie et renforcée, afin notamment de prendre place dans le cadre européen de l'enseignement supérieur pour les domaines concernés et faire mieux connaître les ressources mobilisées.

2.2. Deux principes :

- **Mettre en avant la notion générale d'arts de la scène** pour s'adapter à la redéfinition actuelle de ces arts (théâtre, opéra, danse, performance, happening, musique, arts de la rue, arts du cirque, marionnettes, installation, événement, arts technologiques) et au mouvement en cours de croisement des pratiques, et de prise en compte de la diversité des fonctions de l'artiste (création, médiation, pédagogie, ...).
- **Favoriser l'invention, l'innovation, l'expérimentation** tant pour ce qui concerne la création, la production et la diffusion que pour ce qui concerne la formation dans le domaine des arts de la scène ; l'optimisation et le développement de l'offre demandent à s'inscrire dans un cadre de pensée qui dépasse les modèles établis dans le secteur des politiques culturelles. Notamment, il s'agit de mettre en place des dispositifs d'action singuliers au regard des conceptions en vigueur en France depuis une cinquantaine

d'années en matière de décentralisation culturelle, dramatique, lyrique, chorégraphique, musicale et en matière de formation professionnelle aux arts de la scène.

2.3. Composantes:

Le [PôleFas] entend fédérer d'un côté six établissements d'enseignement, de formation et de recherche et de l'autre treize établissements culturels de création, de production et de diffusion, actifs sur l'aire de la métropole nantaise.

Il nouera des liens avec d'autres établissements régionaux et interrégionaux.

Etablissements d'enseignement, de formation et de recherche

Six établissements de la métropole nantaise

le Conservatoire de Nantes à rayonnement régional (CRR) théâtre, musique, danse,
le cycle conduisant au Diplôme des Métiers d'Art Lumière et son du Lycée d'Etat Guist'Hau,
le cycle Scénographe DPEA de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes,
STAFF/Spectacle et Technique Association Française de Formation située actuellement à Carquefou.
le CEFEDM (Centre de Formation à l'Enseignement de la danse et de la Musique) établissement interrégional
Bretagne Pays de la Loire implanté à Nantes.
Tremolino, organisme de ressources, de formation professionnelle et d'expérimentation dans le domaine des musiques actuelles

Liens avec les établissements de la région Pays de la Loire

Ecole supérieure de danse du CNDC d'Angers
CRR d'Angers
Ecole nationale de musique et d'art dramatique du Mans
Ecole nationale de musique et d'art dramatique de la Roche sur Yon
Pôle national de ressources d'Angers

Treize établissements culturels de création, de production et de diffusion :

TU/Théâtre Universitaire, scène conventionnée théâtre
STUDIO THEATRE
LE GRAND T , établissement missionné par le Conseil général de Loire-Atlantique, scène conventionnée théâtre,
ANO/ Angers Nantes Opéra, syndicat mixte
LU/ Lieu unique, scène nationale de Nantes
CCNN, Centre Chorégraphique National de Nantes
L'OLYMPIC, scène de musiques amplifiées et d'arts numériques
ONYX/LA CARRIERE, établissement public de coopération culturelle, scène conventionnée danse
L'ARC de Rezé, scène conventionnée voix
Royal de Luxe, compagnie conventionnée
La Machine, compagnie conventionnée
Les Machines de l'Île
La Fabrique Artistique, nouvel établissement culturel financé par la Ville de Nantes (projet en cours)

Liens avec les établissements de la région Pays de la Loire, Bretagne et Poitou Charentes

Des liens seront établis avec d'autres établissements culturels des régions Pays de la Loire, Bretagne et Poitou Charentes : Scènes nationales de Saint-Nazaire (le Fanal), Château-Gontier, La Roche sur Yon (le Grand R), Angoulême, Niort, Poitiers, La Rochelle (la Coursive), ainsi que le TNB à Rennes, le Quartz et le Fourneau à Brest, le NTA à Angers, le CDR de Lorient ou de Poitiers, le Groupe ZUR, la Paperie à St-Barthélémy d'Anjou, le Théâtre de l'Ephémère, la Fonderie et le Théâtre du Radeau au Mans, ainsi que d'autres troupes et groupes de la région...

2. 4. Actions à mener :

- **Acter ce projet par la constitution d'une fédération d'établissements**, sous le nom de [**PôleFas**] (pôle de liaison et d'échange pour la formation aux arts de la scène), formant un groupement d'intérêt culturel, technique et scientifique. Il s'agira d'élaborer une convention partenariale multilatérale entre les établissements qui deviendront membres fondateurs et membres actifs de ce groupement. Il est proposé que l'ENSAN assure la coordination de cette action constituante. Cette structure a vocation à la légèreté, à la souplesse et à la réactivité.
- **Proposer la programmation d'espaces spécifiques de formation.** Au-delà des besoins propres à chacun, certains de ces espaces pourront être partagés et mutualisés. Destinés aux formations aux métiers artistiques et techniques des arts de la scène, ces espaces concernent au premier chef STAFF et le CEFEDDEM, tout en étant accessible au DMA Lumière et Son, aussi bien qu'au DPEA Scénographe ; construire à cet effet sur l'Île de Nantes un équipement dédié exclusivement à la formation et à la recherche scénique comportant notamment un plateau scénotechnique d'un volume conséquent (équipé en matière de machinerie, de lumière, de son, de projection d'image, de nouvelles technologies) ayant qualité d'ERP avec une jauge réduite d'accueil du public (tout au plus 120 personnes) ainsi que des plateaux scénotechniques secondaires, des studios de danse, des salles de cours, servis par les bureaux, espaces de stockage et autres locaux nécessaires au bon fonctionnement et à la convivialité. Regrouper ainsi sur l'Île de Nantes le DPEA Scénographe, le DMA Lumière et son, STAFF, le CEFEDDEM sachant que le CRR est déjà présent sur ce site, sur le quartier Beaulieu.
- **Intégrer cet équipement de formation au sein de la carte culturelle nantaise**, en précisant le rôle de chacun. Cet équipement sera complémentaire de la Machine et de la Fabrique et en synergie avec ces structures. Il sera complémentaire de la nouvelle école d'architecture et de la future écoles d'art. De même toutes les salles de spectacle de la métropole nantaise (actuelles ou projetées) seront des terrains d'expérience pour les stagiaires et les étudiants du [**PôleFas**] en lien avec les missions spécifiques de chacun des établissements de création, de production et de diffusion.
- **Affirmer la vocation du Théâtre universitaire de constituer un lieu privilégié** d'accueil, de création et de diffusion pour des actions de formation débouchant sur une programmation publique, en lien avec sa qualité de scène conventionnée et sa mission principale de prospection et de programmation professionnelle de formes scéniques émergentes. Cette orientation se situe dans le droit fil des actions mises en œuvre par le T.U. depuis plusieurs années qu'il s'agit de conforter et de développer.
- **Définir des objectifs d'optimisation de l'offre de formation.** D'ores et déjà des habilitations existent au sein de schémas pédagogiques reconnus, et les formations concernées ont acquis une honorable notoriété, tant en formation initiale (DMA, DPEA-ENSAN, CRR, CEFEDDEM) qu'en formation continue (STAFF, CEFEDDEM, ENSAN/Pôle Atlantique). Une amélioration de l'offre doit être recherchée avec la transformation du DPEA en Diplôme d'Etat, Diplôme national supérieur professionnel de scénographe, du DMA en Licence professionnelle, l'ouverture d'un cycle CEPI au CRR de Nantes. On peut évoquer encore la perspective de création d'un pôle d'enseignement supérieur musique Bretagne pays de la Loire, entre les CRR de Nantes et Rennes, les Universités de Nantes et Rennes 2, le CEFEDDEM, le CEMI de Rennes, et d'autres partenaires à venir, dont Trempolino. Ce pôle conduirait à la délivrance d'une licence universitaire et au nouveau diplôme du ministère de la Culture, le DNSPM (Diplôme national supérieur professionnel de musicien). Un développement doit être recherché sur la base, soit de la qualification des établissements à un niveau supérieur dans le cadre existant, soit à travers la mise en place de dispositifs expérimentaux singuliers et de réformes innovantes en renforçant les coopérations ou en initiant des dispositifs de type laboratoire, atelier de création, master class, stage.

- **Intégrer l'offre de formation émanant des établissements de création, de production et de diffusion.**
Chaque établissement développe sa propre politique de formation. Ainsi l'ANO, le Grand T, le Centre Chorégraphique National de Nantes, l'Olympic, Onyx-La Carrière, l'Arc, par exemple, développent des actions en direction du monde éducatif, de l'éducation populaire, de la formation des adultes, du milieu amateur. Ces actions spécifiques justifient et confortent le projet du **[PôleFas]**.

- **Définir des programmes annuels d'action de formation** menées en coopération et en synergie, complémentaire des missions principales et des actions spécifiques de chacun des établissements. S'appuyer pour ce faire sur l'expérience acquise et sur les actions déjà menées, qu'il s'agit de conforter, de développer et de mieux faire connaître.

Pôle de liaison et d'échange pour la formation aux arts de la scène

[PôleFas]

Actions 2007-2008

Le Pôle de liaison et d'échange pour la formation aux arts de la scène **[PôleFas]** a vocation à mettre en synergie formation, création, recherche et économie, en synergie avec d'autres pôles. Notamment, il prend place dans le cadre du projet général du Campus de l'Île.

Il ne s'agit pas de créer à Nantes une nouvelle école, mais de développer *un réseau d'échange* réunissant des établissements existants et actifs, un réseau qui entend se placer à la hauteur des bouleversements actuels des arts de la scène et de la société. D'ores et déjà ce réseau se met en place quotidiennement à travers des actions de terrain, donnant lieu à de nombreuses expérimentations concrètes et réalisations pratiques.

L'objectif est de croiser la nécessité de penser différemment les politiques culturelles avec la nécessité de considérer autrement les ressources de la *Constellation nantaise*. Est appelée ici *Constellation nantaise* l'ensemble complémentaire et diversifié des lieux et des structures ayant pour objet les arts de la scène, pour les uns dans le domaine de la création, la production et la diffusion et, pour les autres, dans le domaine de la formation et de la recherche.

Le mot-clé est celui d'*échange*.

Les métropoles sont des centres d'échanges, lieux privilégiés de création, de captation et de diffusion des savoirs liés aux pratiques culturelles. Le **[PôleFas]** entend jouer son rôle à sa place et dans son domaine.

Les actions décrites ci-dessous ont été initiées et mises en œuvre par les différents partenaires. Le recensement n'est pas exhaustif (notamment en ce qui concerne les stages). Bien d'autres actions sont bien évidemment mises en œuvre par chacun des partenaires. Les actions présentées ici sont significatives de l'action commune engagée en matière d'échanges.

Le répertoire est fait par établissement initiateur et porteur.

1 - Atelier de création dirigé par Cyril Teste Laboratoire multimédia et théâtre/ autour de Falk Richter

Action menée par le Théâtre universitaire en partenariat avec le Conservatoire de La Roche-sur-Yon, le Grand R, scène nationale de la Roche-sur-Yon, le Studio-Théâtre/Classe d'art dramatique du Conservatoire à rayonnement régional de Nantes, le Lycée Guist'Hau (DMA Lumière et son), l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes (cycle Scénographe DPEA), avec le soutien de l'Université de Nantes, la Ville de Nantes, la Ville de la Roche-sur-Yon, et l'aide du Lieu unique, scène nationale de Nantes.

Depuis quelques années, on peut constater une présence de plus en plus importante de la vidéo dans les spectacles de théâtre ou de danse et surtout dans les propositions des compagnies émergentes. La demande en formation des élèves et étudiants des métiers du théâtre dans ce domaine artistique est forte. L'équipe du T.U. a rencontré Cyril Teste lors de la création de Joël Jouanneau, *Atteintes à sa vie* de Martin Crimp, en résidence au T.U. à l'automne 2006. Collaborateur artistique de Joël Jouanneau en charge de « la partition vidéo » sur cette création, Cyril Teste n'a eu de cesse de replacer l'acteur au centre du plateau, l'image vidéo au service du texte et du jeu. Cyril Teste, virtuose de la technologie, est d'abord un artiste. Il interroge « l'art de la représentation » en mettant en scène les comédiens en relation avec les technologies nouvelles tout en privilégiant le travail et le jeu d'acteur.

L'atelier de création qu'il encadre en qualité d'artiste invité, est un espace de formation complet qui a pour objectif la réalisation d'une « forme théâtrale », d'un spectacle/laboratoire présenté au public. Cyril Teste intervient avec deux de ses proches collaborateurs, membres du collectif MxM : Julien Boizard et Nihil Bordures (créations lumières et musiques/sons). Il travaillera avec les élèves et étudiants autour de l'univers de l'auteur allemand, Falk Richter en écho avec sa recherche actuelle et sa dernière création *Electronic city*. Le texte choisi pour l'atelier de création est *Nothing Hurts*.

Electronic city pièce de Falk Richter a été créée à la Ferme du Buisson dans le cadre du Festival Temps d'image 07, au mois d'octobre 2007. Elle est programmée au T. les 24 et 25 octobre 2007 à 20h30.

Effectifs :

- 8 élèves/comédiens issus des classes CEPI de La Roche-sur-Yon et de la classe d'art dramatique de Nantes.
- 2 étudiants de DMA Guist'hau (son, lumière et vidéo)
- 2 étudiants du cycle Scénographe DPEA de l'Ensan

Dates et lieux de répétitions :

- Du 29 octobre au 3 novembre 2007 inclus au Lieu unique
- Les 11, 12 et 13 janvier 2008 au Théâtre universitaire de Nantes
- Du 24 mars au 5 avril 2008 au Studio-Théâtre – Nantes dont 3 représentations (3, 4 et 5 avril)

Dates des représentations :

- Festival universitaire : 3, 4 et 5 avril 2008 au Studio-Théâtre
- Le Manège : options autour du 5/6/7 mai 2008

Reprise éventuelle

- Scopitone (Festival musiques actuelles et multimedia) : septembre 2008 (dates à définir)
- Chantier d'artistes (LU) : octobre 2008 (dates à définir)

Intervenants, encadrement :

- **Cyril Teste**, metteur en scène
- **Julien Boizard**, régisseur
Régisseur lumières et général au CNSAD Conservatoire national supérieur d'art dramatique (Paris)
Collabore régulièrement aux productions du collectif MxM et spectacles de Cyril Teste
A travaillé notamment avec Jean-Michel Rabeux, Frédéric Fisbach, Patrice Chéreau, Philippe Adrien.
- **Nihil Bordures**, son/musique, création d'une composition originale
Musicien électro, créateur sonore.
Collabore régulièrement aux productions du collectif MxM et spectacles de Cyril Teste
A notamment travaillé avec Pierre Rigal (Erection), Christophe Rauck...

2 - Atelier de création dirigé par Loïc Auffret *Intendance de Rémi de Vos*

Action menée par le Théâtre universitaire en partenariat avec le Studio-Théâtre/Classe d'art dramatique du Conservatoire à rayonnement régional de Nantes, l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes (cycle Scénographe DPEA).

Effectifs :

- 18 comédiens amateurs, ou élèves issus de la classe d'art dramatique du CRR de Nantes.
- 3 étudiants du cycle Scénographe DPEA de l'Ensan

Dates et lieux de répétitions :

- Du 1^{er} au 2 mars 2008 au Théâtre universitaire de Nantes
- Du 14 au 26 avril 2008 au Théâtre universitaire de Nantes
- Du 19 au 31 mai 2008 au Théâtre universitaire de Nantes
- En septembre 2008 au Théâtre universitaire de Nantes

Dates des représentations :

- Du 14 au 25 octobre 2008 au Théâtre universitaire de Nantes en ouverture de la saison 2008-2009

Atelier dirigé par :

- **Loïc Auffret**, metteur en scène avec **Christophe Gravouille**, dramaturge

Encadrement :

- **Tim Northam**, scénographe

Suivi :

- **Fabienne Brochard**, **Bérengère Chargé**,

Ces deux actions de formation ne sont pas les seules menées par le Théâtre universitaire. Bien d'autres actions existent qui trouvent souvent leur débouché dans le Festival universitaire

UE 15

Un silence lumineux de Spencer Holst, mise en scène de Sara Réjasse

Action menée par le Lycée Guist'Hau en partenariat avec l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes (cycle Scénographe DPEA), le Théâtre du Reflet, le Théâtre de l'Ultime, le Théâtre universitaire de Nantes, les villes de Nantes, Ville de Couëron, Ville de Sainte Luce/ Loire,

La formation DMA Régie Spectacle option Lumière et option Son est proposée par le Lycée d'Etat Guist'hau aux titulaires d'un Bac S ou STI, avec mise à niveau MAN AA. Le diplôme de métier artistique DMA (de niveau III) est préparé en 2 ans à temps complet, en formation initiale. Il permet l'accès à la fonction de régisseur lumière ou régisseur son en lieux fixe ou en compagnie, dans diverses formes de spectacles écrits, tels que théâtre, danse, etc ... Trois types de matières sont enseignées : Artistiques / Générales appliquées / Professionnelles. Les renseignements relatifs à cette école de régisseurs sont accessibles sur le site du Lycée

Chaque année, les étudiants en 2^{ème} année du cursus DMA Régie Spectacle option Lumière et option Son préparent en binômes leur projet d'examen appelé UE15. Il s'agit de réaliser l'éclairage ou l'environnement sonore d'un spectacle de théâtre sur un texte imposé, ainsi que la mise en scène, la scénographie et le lieu d'accueil. 12 projets sont montés et représentés devant un jury de professionnels en juin.

C'est l'occasion pour la coordination pédagogique du DMA de mutualiser plusieurs lieux de compétences pour se rapprocher au plus près des conditions professionnelles et collectives de la réalisation de ces projets.

Cette année la forme choisie est celle du théâtre d'objet avec la mise en scène d'un texte de Spencer Holst, *Un silence lumineux*, mis en scène par Sarah Reyjasse

Cette année 2007-2008 réunit :

- Comédiens et mise en scène : Théâtre du Reflet
- Scénographie : cycle Scénographe DPEA de l'Ensan
- Atelier de construction : Théâtre de l'Ultime
- Lieux d'accueils : Ville de Nantes, Ville de Couëron, Ville de Sainte Luce/ Loire, T.U. Nantes.

Intervenants, encadrement :

- **Tim Northam**, scénographe, enseignant vacataire Ensan (Scénographe DPEA)
- **Thierry Pinault**, constructeur de décor, vacataire Lycée Guist'Hau
- **Florence Dupeu**, Théâtre du Reflet, vacataire Lycée Guist'Hau
- **Sarah Reyjasse**, metteur en scène
- **Eric Ferrat, Mehdi Lecourt, Rémi Lelong, Yannick Pasgrimaud**, comédiens

Calendrier :

- Lundi 17 décembre 2007 16h30 :

Etudiants DMA RL2 et RS2. Etudiants scénographes DPEA Ensan. Tim Northam, scénographe et Thierry Pinault, constructeur

Présentation de la maquette, à l'atelier de scénographie de l'Ensa de Nantes (Halle Alstom) ;

- Jeudi 24 et vendredi 25 janvier 2008

Etudiants scénographes DPEA Ensan et Thierry Pinault, constructeur

Livraison et montage et «déco» du prototype de la scénographie dans l'atelier de scénographie de l'Ensa de Nantes (Halle Alstom)

- Jeudi 31 janvier et vendredi 1er février 2008:

Etudiants DMA RL2 et RS2. Etudiants scénographes DPEA Ensan, Tim Northam, scénographe et Thierry Pinault, constructeur et les comédiens du Théâtre du Reflet :

Répétitions dans le décor, mises au point définitive du prototype dans l'atelier de scénographie de l'Ensa de Nantes (Halle Alstom)

- En février et mars 2008:

Thierry Pinault dans les ateliers du Théâtre de l'Ultime : construction de 4 exemplaires de la scénographie finale ;

Etudiants DMA RL2 et RS2. Etudiants scénographes DPEA Ensan, Tim Northam, scénographe et Thierry Pinault, constructeur. Réception, montage, déco, stockage de ces 4 exemplaires dans l'atelier de scénographie de l'Ensa de Nantes (Halle Alstom)

- Du 7 au 11 avril 2008:

Etudiants DMA RL2 et RS2. Etudiants scénographes DPEA Ensan, Tim Northam, scénographe et Thierry Pinault, constructeur Répétition avec Eclairages et Environnements sonores et dans 2 salles de spectacles à Nantes et agglomération.

- Du 29 mai au 5 juin 2008 :

Etudiants DMA RL2 et RS2. Etudiants scénographes DPEA Ensan, Tim Northam, scénographe et Thierry Pinault, constructeur Montage des 12 dispositifs techniques dans 4 salles de spectacles à Nantes et représentation des projets devant le jury.

Pour l'Ensan, ce sont deux étudiantes qui ont effectué ce projet. : Florence Foix et Emilie Chaplain. La totalité de la promotion assiste à deux journées des présentations afin de prendre conscience de l'importance de la lumière et du son dans un dispositif de spectacle.

Grand T
Théâtre universitaire
Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes, Scénographe DPEA

Action menée par le Grand T, le Théâtre universitaire, le cycle Scénographe DPEA de l'Ensan

L'action qui suit est partie d'un projet de création auquel le Grand T et le Théâtre universitaire se sont associés. Très vite ce projet a donné lieu à des actions pédagogiques. En 2006-2007, la collaboration a conduit à un dispositif de choix d'une scénographe au sein du cycle de formation Scénographe DPEA de l'Ensan. Cette action s'est poursuivie en 2007-2008 avec la conduite d'un atelier de conception scénographique.

Couteau de nuit de Nadia Xerri-L

– **Contexte : création du spectacle**
Couteau de nuit de Nadia Xerri-L

Nadia-Xerri-L est une jeune auteur et metteur en scène. Elle a écrit et monté plusieurs de ses pièces depuis une dizaine d'années. ***Couteau de nuit*** va être créé par la compagnie de Nadia Xerri-L à la rentrée 2008-2009 en

octobre à Reims (Comédie de Reims), du 5 au 22 novembre à Paris (Théâtre de la Ville-Théâtre des Abbesses) et pour 5 représentations en décembre à Nantes (Grand T'/Théâtre universitaire). Le texte va être publié à la rentrée par Actes-Sud. Le Grand T, le Théâtre universitaire de Nantes, la Comédie de Reims, le Théâtre de la Ville à Paris, le Théâtre du Granit à Belfort sont les coproducteurs de ce spectacle.

L'argument : Alex est accusé d'avoir assassiné Rémi, une nuit devant le Tropical Bar, dans une petite ville du centre de la France. Dans 3 minutes, son procès va s'ouvrir. Différents protagonistes, intimes de l'affaire, sont là. Du regard, ils se fuient, se cherchent, s'apostrophent, se questionnent, s'acculent. *Couteau de Nuit* donne la parole à ces regards échangés dans le silence épais et rapide. Mais une jeune femme est là, venue d'ailleurs, La Narratrice... Clef du mystère, peut-être les délivrera-t-elle, un peu.

La scénographie est de Caroline Foulonneau (cycle Scénographe DPEA 2005-2008). Le décor est construit par les ateliers du Grand T. Par ailleurs Camille Muret (également cycle Scénographe DPEA 2005-2008). est assistante à la mise en scène.

– Atelier de conception scénographique

En 2007-2008, cette pièce est le support d'un atelier de conception scénographique

Unité d'Enseignement du Projet scénographique n° 1 Projet n° 2 . (deuxième semestre)

Scénographie pour une oeuvre dramatique « *Couteau de nuit* » de Nadia Xerry-L., Conception d'une scénographie (prise en compte du lieu scénique, décors, costumes, lumière) Lieu de création : Théâtre universitaire

Atelier dirigé par

- **Nadia Xerri-L**, auteur, metteur en scène

Encadré par :

- **Philippe Lacroix**, constructeur, enseignant,
- **Marcel Freydefont**, scénographe, enseignant

Intervention préliminaire de

- **Jacques Gabel**, scénographe

Effectif :

- Quinze étudiants

Composition du jury::

- **Nadia Xerri-L, Philippe Lacroix , Marcel Freydefont, Jacques Gabel, Rémi Bourdier**

Calendrier

- Du 3 mars au 26 mai 2008
- Jury UEP.1 Scénographie de spectacle : lundi 26 mai 2008

– Exposition des quinze maquettes

Les quinze maquettes à l'échelle 1/33ème réalisées dans le cadre de l'UEP.1 Projet.2 du Cycle Scénographe DPEA 2007-2010 accompagneront le spectacle *Couteau de nuit* pendant sa tournée. L'exposition sera aussi présentée à Nantes en décembre 2008 au Théâtre universitaire.

– Autres réalisations

Cette collaboration avec Nadia Xerri-L a conduit à une autre réalisation. Du 13 au 23 février a été présenté au Plateau à Paris **3 Elles**, spectacle composé de deux textes de Nadia Xerri-L **Boite et solitude**, ainsi que **Solo d'Ava**. La scénographie a été conçue par Charlotte Le Bec (cycle Scénographe DPEA 2005-2008).

Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes, Scénographe DPEA

– Atelier de conception scénographie urbaine

Action menée par l'Ensan en partenariat avec l'Agence culturelle de Saint-Herblain, à l'occasion de la manifestation « Jours de Fête » à Saint-Herblain en septembre 2008

Thème de l'atelier :

- **MACHINES ET JETS D'EAU : LA CLEF DES CHAMPS**

L'Atelier de conception scénographique en arts de la rue (UEP. 5.1.) consiste dans la conception et composition d'un événement dans l'espace public.

L'Agence culturelle de Saint-Herblain organise sa manifestation biennale "*Jours de Fête*" les 12, 13 et 14 septembre 2008. Le thème de cette année est "*La clef des champs*"; une proposition à envisager d'une manière métaphorique ou non.

Cette manifestation culturelle et populaire se déroule dans l'intégralité du parc paysagé de la Bégraisière, un lieu arboré, agrémenté d'un plan d'eau, stagnant, jouxtant l'entrée principale. Durant les trois jours, toutes les formes d'expression artistique s'y développent ainsi que celles d'une vie associative riche et diversifiée. L'ensemble des spectacles et activités ont lieu en plein air ou sous chapiteau. Cet événement, diurne et nocturne, possède trois pics de fréquentation importants : le vendredi soir, le samedi toute la journée et le dimanche après-midi. C'est dans ce contexte que seront re-présentées les réalisations de l'atelier Arts de la Rue – scénographie urbaine du cycle Scénographe DPEA de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes, exécutées durant la période mai / juin / juillet 2008. Le projet consiste à concevoir et réaliser un ensemble de 8 machines aquatiques .

Ces dernières seront installées et testées sur le bassin du parc, le vendredi 4 juillet 200 (date du jury pédagogique). Ces machines-objets, colorées et dynamiques, seront alimentées par des pompes hydraulique électriques (fournies). Elles pourront s'appuyer sur le fond du bassin ou flotter, voire s'accrocher aux flancs du plan d'eau. Elles devront avoir une certaine envergure ($h > 1,80$ m)

Calendrier :

- 30 avril : remise du cahier des charges de la commande (Marcel Freydefont)
- 9 mai : analyse et questions sur le projet (Michel Crespin, Cyrille Bretaud)
- 27 mai : présentation des recherches documentaires iconographiques et rendu sur esquisse des projets individuels (Michel Crespin, Cyrille Bretaud, Marcel Freydefont, José Rubio et Philippe Lacroix)
- 28 mai : travail collectif sur site. Analyse physique et structurelle du plan d'eau. Sondage, relevé topographique du fond et des bords. Test de pompes. (Michel Crespin, Cyrille Bretaud)
- 29 mai : mise au point générale et sélection des projets à réaliser. (Michel Crespin, Cyrille Bretaud...)
Réalisation individuelle et/ou collective (groupe de deux maximum)
- du 30 mai au 2 juillet : réalisation des "machines-aquatiques"

- 3 juillet : installation sur site
- 4 juillet : présentation des réalisations sur le plan d'eau.
- 12, 13 et 14 septembre 2008 « Jours de Fête »

Effectifs :

- 15 étudiants (travail individuel puis travail en équipes de deux personnes)

Direction de l'atelier:

- **Michel Crespin** , scénographe et metteur en scène urbain

Encadrement et suivi :

- **Cyrille Bretaud, José Rubio, Philippe Lacroix, Marcel Freydefont,**

Conservatoire à rayonnement régional de Nantes, Classe d'art lyrique

Action menée par le Conservatoire à rayonnement régional de Nantes, en partenariat avec le cycle Scénographe DPEA de l'Ensan, avec le soutien de la Compagnie Sciences 89 et de la Salle Vasse.

Véronique, opéra comique d'André Messager, extraits

Chaque année, le travail de la Classe d'art lyrique s'appuie en particulier sur la préparation d'un spectacle. L'œuvre lyrique travaillée est mise en scène et de larges extraits sont présentés au public. Cette collaboration a débuté en 1999.

Atelier de création lyrique

Véronique d'André Messager

Direction de l'atelier :

- **Annie Tasset**

Encadrement et suivi :

- **Yves Marat, Patrick Crouch, Karim Semlali (CRR), Marcel Freydefont, Cyrille Bretaud (Ensan)**

Distribution :

- Solistes : **classe d'art lyrique du CRR**
- Piano et chef de chant : **Yves Marat**
- Mise en scène : **Annie Tasset**
- Scénographie : **Emilie Barbier, Philippa Butler, Alina Delgadillo Espinoza, Dea Jin Kim**, étudiants du cycle Scénographe DPEA de l'Ensan
- Technique : **équipe du CRR**

Calendrier :

- De novembre 2007 à avril 2008
- Représentations les 11 et 12 avril 2008

Lieu de représentation :

- Salle Vasse

Séminaire de recherche *Changement de décor*

Action menée par le GERSA/Groupe d'étude et de recherche scénologique en architecture, le cycle de formation supérieure Scénographe DPEA de l'Ensan et le Grand T, en relation avec le Théâtre Universitaire de Nantes et Angers Nantes Opéra

Le Groupe d'étude et de recherche scénologique en architecture (GERSA) de l'École nationale supérieure d'architecture a initié un séminaire de recherche autour de la notion de décor dans le cadre de son programme pluriannuel 2006-2008 habilité par le Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère à la Direction de l'architecture et du patrimoine, au Ministère de la Culture et de la Communication. Il s'agit d'aborder la pratique théâtrale à travers la question de la scénographie, et plus particulièrement de se concentrer sur la question de la métamorphose de la scène via la pratique du changement de décor. Initié en 2006-2007, ce séminaire se poursuit en 2007-2008.

Ces rencontres (à chaque fois une journée) sont destinées aux étudiants du cycle spécialisé Scénographe DPEA de l'École nationale supérieure d'architecture, aux élèves régisseurs du DMA Lumière et son du Lycée d'Etat Guist'Hau, aux techniciens en formation professionnelle de STAFF/Spectacle et Technique Association Française de Formation, aux élèves des classes d'art dramatique et d'art lyrique du Conservatoire national de région, et des Ecoles nationales de musique et d'art dramatique du Mans et de la Roche-sur-Yon

Elles s'adressent également à un public plus large, sur inscription, et dans la limite des places disponibles. Ainsi à de nombreuses reprises des classes de BTS Design d'espace venant de Lycées de la région ont pu assister à des séances de ce séminaire.

Le séminaire a débuté lors de la saison 2006-2007 avec les interventions de : **Jean-François Sivadier**, *metteur en scène, scénographe, comédien*, **Philippe Lacroix**, *directeur d'atelier construction décor*, **Chantal Gaiddon**, *scénographe*, **Claude Yersin**, *metteur en scène*, **Jean Boillot**, *metteur en scène*, **Laurence Villerot**, *scénographe*, **Régis Vasseur**, **Jean Vallée**, *directeurs techniques*, **Alexis de la Péchardière**, *chef d'atelier construction décor*, **Annabel Vergne**, *scénographe*, **Eric Charbeau** *scénographe*, **François Corbal**, *chef d'atelier construction décor*, **Peter Missoten**, *scénographe, metteur en scène*, **Véronique Lemaire**, *doctorante à l'Université catholique de Louvain la Neuve*, **Jacques Gabel**, *scénographe*, **Jean-Marc Stehlé**, *scénographe*.

En 2007-2008 ont été invités les scénographes : **Guy-Claude François**, **Daniel Jeanneteau**, **Raymond Sarti**, **Yves Collet**, **Eric Soyer**, **Emmanuel Clolus**, et **Aurélien Thomas**

Equipe de recherche du GERSA :

Enseignants de l'Ensan :

Marcel Freydefont, **Bruno Suner**, **Laurent Lescop**, **Philippe Lacroix**, **Jean Robein**, **Alain Chassagnoux**

Collaborations scientifiques extérieures à l'Ensan :

Luc Boucris (*Université de Grenoble 3*), **Eric Monin** (*Ensap de Lille*), **Philippe Chaudoir** (*Institut d'Urbanisme de Lyon 2*), **Maud Le Floch**, **Marion Lyonnais** (*doctorante en Etudes théâtrales à l'Université Paul-Valéry à Montpellier*), **Hélène Cuvillier** (*DEA en Etudes théâtrales à l'Université Paul-Valéry à Montpellier*), **Vanessa Jousseau**, **Véronique Lemaire** (*doctorante à l'Université catholique de Louvain la Neuve*), **Patrick Vindimian** (*scénographe, chercheur associé*)